



Janvier 2012

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

Les enjeux économiques et sociaux pour la France au sein de l'Union européenne dans un monde en plein bouleversement

Cette note a été préparée par la Confédération CFDT et validée par son Bureau National en 2012 mais elle est toujours d'actualité puisqu'elle représente un cadre d'analyse sur les enjeux économiques et sociaux pour la France. Elle se prête donc très bien à l'exercice conduit par le Commissariat général à la Stratégie et à la Prospective sur la France dans 10 ans. La CFDT souhaite donc la verser au dossier.

Au-delà de la crise financière, économique et sociale que nous traversons, nous vivons une véritable mutation de société. Les multiples bouleversements qui sont à l'œuvre aujourd'hui – sur le plan démographique, environnemental, géopolitique, économique ou social – nécessitent d'être compris et analysés pour permettre de penser plus avant un nouveau mode de développement.

Ce document, débattu et validé par le Bureau national, fournit les clés pour décrypter, donner sens et cohérence aux réponses qu'apporte la confédération dans tel et tel domaine et à la construction par les organisations CFDT de leurs propres réponses dans le champ dans lequel elles interviennent.

C'est un cadre général dans lequel s'inscrivent les travaux et positions de la CFDT sur des thématiques plus précises : fiscalité, financement de la protection sociale, sécurisation des parcours professionnels, éducation et formation, politique énergétique, politique industrielle...

A. Un environnement profondément modifié	1
1. Au niveau mondial, des mutations qui s'accélèrent et qui obligent à repenser nos modes de développement.	1
Les évolutions démographiques modifient les équilibres planétaires.....	1
Les économies des pays émergents s'imposent.	2
Un bien-être social qui croît globalement sur fond d'inégalités qui se creusent.	3
Des enjeux redoutables en matière de climat, d'environnement, d'accès aux ressources vitales.....	3
Une crise qui couronne 30 ans de dérives.	4
Une gouvernance mondiale à inventer.....	4
2. Une Europe qui progresse dans la douleur et peine à penser son avenir.	5
3. La France confrontée à de graves déséquilibres.....	6
Compétitivité : à la traîne.....	6
Education et formation : peu performantes et inégalitaires	6
Répartition des richesses dans l'entreprise : investissement sacrifié, écrasement de la hiérarchie salariale sauf pour le haut de l'échelle.....	7
Revenus : redistributions importantes mais inégalités et situations de pauvreté alarmantes	7
Finances publiques : une maîtrise des déficits et de la dette indispensable	8
B. Repenser nos modes de développement.....	9
1. Un nouveau mode de développement.....	10
2. ... qui repose sur une nouvelle politique économique et une stratégie industrielle	10
3. ... et qui fait de la dimension sociale un élément de la performance du système productif.....	11
4. Une protection sociale et une action publique confortées par la maîtrise de leur financement.	11
5. Un rôle de l'action publique repensé	12
6. L'engagement des acteurs, condition de la réussite.....	12

Nous traversons une crise profonde et complexe, aux rebondissements multiples. Les signes les plus visibles sont apparus à l'automne 2008 mais les fondements en sont plus anciens. Cette crise mettra du temps à être dépassée. Elle interroge nos modes de développement, suscite inquiétude et révolte. Une adaptation à la marge, ou pire encore le statu quo, ne modifieraient pas une tendance qui risque d'emmener vers le déclin et le dépérissement nos modes d'organisation de la société en en rétrécissant de plus de plus la dimension sociale. En cela, la crise met également à l'épreuve les démocraties.

Nous considérons, au contraire, qu'elle peut être une opportunité pour orienter le développement économique et social sur une autre trajectoire à condition d'engager les réformes structurelles importantes et indispensables. Pour cela, il faut :

- disposer d'un état des lieux pertinent mettant l'accent sur les faits et les enjeux les plus saillants ; état des lieux resituant la réalité nationale au sein de l'Europe et du monde ;
- proposer les lignes de force d'une nouvelle économie ou les différentes dimensions du développement (social, écologique, économique) font système ;
- envisager une méthode pour construire et conduire les réformes nécessaires.

Depuis assez longtemps, la CFDT s'est engagée dans cette voie, en particulier à partir des analyses et objectifs qu'elle s'est donnés lors des congrès de Grenoble (2006) et de Tours (2010). Elle a aussi formalisé ses propositions et ses attentes en termes de marché du travail et sécurisation des parcours professionnels, de fiscalité, de protections sociales, d'éducation, de politique industrielle, de dialogue social,... Positions et propositions (dont le contenu n'est pas repris dans ce document) qui prennent appui sur une analyse la plus rigoureuse possible des situations économiques et sociales qu'il faut sans cesse revisiter dans un monde en plein bouleversement.

Le cadre général proposé ici, qui renforce les différents axes politiques de la CFDT, porte principalement sur les enjeux économiques et sociaux, en intégrant la dimension environnementale. Ceux-ci sont interdépendants et la CFDT défend une stratégie syndicale qui met la question sociale au centre de toutes ces dimensions.

A. Un environnement profondément modifié

1. Auniveau mondial, desmutations qui s'accroissent et qui obligent à repenser nos modes de développement.

Lesévolutionsdémographiquesmodifientleséquilibresplanétaires.

Entre 1980 et 2010, la population mondiale a augmenté de 57% (de 4.4 à 6.9 milliards d'individus), elle a triplé depuis 1950. Cette progression est très inégale selon les continents :

- l'Asie représente 60% de la croissance de la population mondiale (+1,5 milliards d'individus) ; sa population a augmenté de 60% quand celle de l'Europe augmentait de 6%, au cours de ces 30 dernières années ;
- la population en âge de travailler (15-65 ans) a augmenté en 30 ans de 1,3 milliards en Asie (+87%) quand elle progressait de 50 millions en Europe (+11%) et de 60 millions en Amérique du Nord (+37%) ;

En Asie, la population en âge de travailler est près de 9 fois plus nombreuses que celle âgée de plus de 65 ans quand ce ratio est de 3 environ en Europe.

Ces évolutions démographiques vont se poursuivre :

- en 2050, la Terre comptera 8 à 10 milliards d'habitants ;
- l'Afrique représentera un quart des habitants de la planète contre un septième aujourd'hui (le Nigéria qui était de taille comparable à l'Allemagne en 1980 aura 5 fois plus d'habitants qu'elle) ;
- la population de l'Inde dépassera celle de la Chine ;
- à l'opposé, la part de l'Europe continuera à décroître et sa population sera plus âgée, ce qui réduira les perspectives de croissance de son économie.

Les économies des pays émergents s'imposent.

La montée en puissance des pays émergents - les "BRIC", Brésil, Russie, Inde, Chine, mais aussi l'Afrique du Sud, l'Indonésie, la Turquie,... - se traduit par une importante redistribution des cartes au plan international. C'est un rééquilibrage du monde qui s'opère et met fin à la domination de l'Occident (Europe et Amérique du Nord).

La place des émergents s'est affirmée grâce à leur taux de croissance supérieur à celui des pays développés (dans les années 2000, la croissance a été en moyenne de 1,6% par an dans les pays développés, de 5,9% dans les pays émergents, de 7,5% pour l'ensemble "Brésil, Russie, Inde, Chine". La Chine est désormais la 2^{ème} puissance économique derrière les Etats-Unis et devant le Japon ; le Brésil talonne la France.

Si leur développement a reposé à l'origine sur leur capacité à être les "ateliers" des entreprises occidentales grâce à une main d'œuvre abondante et à faible coût, les grands pays émergents prennent de plus en plus leur place dans les marchés des nouveaux produits et disposent de travailleurs qualifiés.

L'entreprise « globale », multinationale, a été longtemps synonyme d'entreprise occidentale. Aujourd'hui des entreprises chinoises, turques, indiennes, brésiliennes, s'internationalisent et deviennent des concurrentes directes des groupes occidentaux.

Les entreprises multinationales s'adaptent à cette nouvelle donne. Elles contribuent à façonner les mutations industrielles mondiales beaucoup plus fortement que l'action des Etats.

Jusqu'aujourd'hui les trois quarts de la consommation mondiale ont bénéficié à moins d'un milliard de personnes du monde occidental. Au cours des deux prochaines décennies, plusieurs milliards de nouveaux consommateurs des nouvelles classes moyennes (chinoise, indienne, indonésienne, latino-américaine, africaine,...) ont vocation à les rejoindre.

Ce qui a longtemps été appréhendé sous le seul angle économique est devenu aussi une réalité sur le plan stratégique et politique : les grands marchés émergents sont devenus des puissances émergentes. La création du G20 et la place qu'y prennent les principaux pays émergents est le symbole de ce changement des rapports de force.

Dans cette nouvelle répartition des cartes économiques, l'Europe perd la place prééminente qu'elle détenait avec les Etats-Unis. On peut estimer qu'en 2030, les pays actuellement membres de l'OCDE (qui rassemble les pays les plus avancés) ne représenteront plus que 40% du PIB mondial contre 60% en 2000.

Un bien-être social qui croît globalement sur fond d'inégalités qui se creusent.

La mondialisation a permis en deux décennies à plus d'un milliard d'hommes de sortir de la pauvreté. L'indice de développement humain (indicateur composite rassemblant espérance de vie, scolarisation et revenu) a crû dans le monde de 18% depuis 1990 (et de 41% depuis 1970).

Les tensions sur les marchés du travail, liées aux forts taux de croissance, favorisent une hausse des salaires dans les pays émergents. Ainsi, en Chine, le salaire minimum a plus que doublé en dix ans, et cette tendance s'accélère (hausse de 20% sur douze mois en septembre 2011).

Mais si la plupart des pays bénéficient globalement de ces progrès (bien que l'écart se creuse entre pays émergents et pays les moins avancés), ceux-ci s'accompagnent d'un creusement des inégalités à l'intérieur des pays (entre classes moyennes émergentes, nouveaux pauvres urbains et populations rurales éloignées des centres de croissance) :

- 5 milliards de personnes (75% de la population mondiale) ne sont pas couvertes par une protection sociale adaptée ;
- 1,4 milliard vivent sous le seuil de pauvreté, avec moins de 1,25 \$ par jour ;
- 800 millions n'ont pas accès à l'eau potable.

Les inégalités touchent en premier lieu la jeunesse qui, alors qu'elle joue un rôle déterminant pour l'avenir, subit tout particulièrement le chômage :

- 78 des 205 millions de chômeurs recensés sur la planète par le BIT ont moins de 25 ans ;
- dans la zone OCDE, 17,4% des jeunes actifs de 15 à 24 ans étaient au chômage au premier trimestre 2011, contre 7% des adultes de plus de 25 ans.

Les pays développés connaissent également le sous-emploi et voient les inégalités de revenus s'accroître :

- le chômage, à la mi-2011, touchait un peu plus de 44 millions de personnes dans l'ensemble des 34 pays de l'OCDE, un niveau supérieur de plus de 13 millions aux chiffres enregistrés juste avant la crise ; le chômage de longue durée continue de s'installer, accroissant fortement le risque de pauvreté ;
- dans la plupart des pays développés, les très hauts revenus s'accroissent alors que la pauvreté augmente (aux USA, le rapport entre le revenu des 20% les plus pauvres et les 1% les plus riches est passé de 63 à 75 entre 2000 et 2007).

Des enjeux redoutables en matière de climat, d'environnement, d'accès aux ressources vitales.

Le réchauffement climatique est sur une pente dangereuse. La température moyenne du globe a augmenté de 0,65°C au cours des 50 dernières années ; les hypothèses du GIEC et de l'AIE¹ pour la fin du siècle vont d'une augmentation de l'ordre de 2°C (à condition que des choix énergétiques décisifs soient faits dans les 6 ans qui viennent), avec de fortes conséquences qui restent maîtrisables, à 3,5°C (si les Etats respectent leurs engagements de Copenhague) et même 6°C, niveau dont les effets seraient catastrophiques, si l'on continue sur la trajectoire actuelle. Sans maîtrise de l'émission des gaz à effet de serre, les conséquences humaines, économiques seront considérables. La transition énergétique sera d'autant plus forte pour les pays industrialisés, qui devront diviser par quatre leurs émissions de gaz à effet de serre.

¹ GIEC : Groupement d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat - AIE : Agence internationale de l'énergie.

Se joue aussi une compétition continue pour l'accès aux sources d'énergie et aux matières premières en risque d'épuisement, dans un contexte menaçant la biodiversité. La hausse structurelle des prix des matières premières semble inévitable, qu'il s'agisse des ressources industrielles, énergétiques ou agricoles. L'accès aux ressources rares et aux ressources vitales, à l'eau en particulier, est également un enjeu majeur des prochaines décennies.

Unecrisequicouronne30ansdedérives.

Au cours des 30 dernières années, les bouleversements, favorisés par la révolution des technologies de l'information et de la communication, ont été profonds : dérégulation des activités dans la plupart des grands secteurs économiques et financiers, développement accéléré des marchés de capitaux et de l'industrie financière, recul de l'intervention des Etats,...

Ces dernières décennies ont vu croître la financiarisation de l'économie : l'évolution de la valeur actionnariale à court terme prime souvent sur les objectifs de long terme qu'ils soient économiques (développement voire pérennité des entreprises à long terme), sociaux (relation de travail dans tous ses aspects emploi, salaire, conditions de travail), sociétaux (développement durable...).

La phase de crise amorcée en 2008 signe l'aboutissement de ces excès et révèle les déséquilibres accumulés de l'économie mondiale. La croissance des pays développés, tirée par l'endettement, celle des émergents par les exportations ont conduit à des déséquilibres des monnaies et des réserves de change dont l'illustration extrême est celle des excédents chinois finançant les déficits américains.

Unegouvernancemondialeàinventer.

En Occident, la mondialisation et la crise économique depuis 2008 ont renforcé les tentations protectionnistes et populistes. Au Moyen-Orient, des révolutions ont renversé des régimes dictatoriaux : elles ouvrent des perspectives démocratiques et de modes de croissance plus équilibrés. Il est encore difficile d'en apprécier toutes les conséquences car le processus sera long et aléatoire. Le grand défi sera de constituer des institutions démocratiques pouvant fonctionner sur le long terme, et de bâtir un nouveau modèle économique, équitable et viable.

Les nouvelles technologies ont modifié les façons de communiquer et rendu la taille de la planète plus petite en faisant transiter l'information de façon plus rapide et parfois plus libre.

La globalisation va de pair avec l'existence de risques systémiques – financiers, sanitaires, climatiques, environnementaux, industriels – qui excèdent les capacités d'intervention des Etats. Mais face à des enjeux planétaires, les systèmes de pilotage, les régulations, restent essentiellement nationaux.

Dans cette période de compétition multipolaire, d'incertitude forte et de rebond de crise, l'enjeu de la coopération et de la gouvernance mondiale doit être posé de manière inédite afin d'asseoir une politique économique associant le développement à long terme et la capacité à gérer des chocs et des transitions multiples.

La crise a conduit à la création du G20 comme nouvelle instance de concertation économique et financière du monde, permettant aux émergents de prendre part aux décisions dans ces domaines ainsi que dans des institutions comme le FMI. Ceci a marqué la fin du monopole des pays développés et du G8 sur la gestion du monde. Mais la complexité des problèmes à gérer, l'instabilité des rapports de force (financiers, économiques, sociaux, environnementaux,...), entre pays développés, émergents

et en voie de développement, mettent la gouvernance mondiale et ses institutions (ONU, OMC, FMI,...) dans l'obligation de dépasser la paralysie de son action.

2. Une Europe qui progresse dans la douleur et peine à penser son avenir.

Cinquante ans de construction européenne ont permis d'asseoir la démocratie, la paix et le progrès social dans une forme d'économie de marché sur le continent européen, une unification du continent avec 27 membres. C'est l'unique cadre politique interétatique librement décidé par les pays concernés, effaçant la présence des régimes autoritaires qui ont durement marqué son histoire. Au fur et à mesure des étapes de cette unification, la gouvernance de l'UE est devenue de plus en plus problématique du fait du nombre et de l'hétérogénéité de ses membres, de la complexité des problèmes à gérer, de l'évolution du contexte et des enjeux globaux, d'institutions et de modes de fonctionnement inadaptés.

La création de la monnaie unique a été un facteur important de l'intégration européenne. Depuis 2000, l'euro nous a protégés des turbulences internationales. Mais les limites de sa construction (règles budgétaires communes a minima, absence de gouvernance économique,...) et le comportement des Etats (peu de respect des règles par certains, intérêts nationaux placés au dessus des intérêts communs,...) ont abouti à des politiques économiques et sociales divergentes. Il en est résulté de profonds déséquilibres : les balances commerciales des uns se détérioraient pendant que d'autres voyaient croître leurs excédents. On caractérise souvent cette divergence en comparant deux groupes de pays de la zone euro : nord (Allemagne, Pays-Bas, Belgique, Autriche, Finlande) et sud (France, Espagne, Italie, Grèce, Portugal) avec :

- au sud, déficits structurels, croissance plus faible, et, sur les 10 dernières années, des salaires qui progressent plus (+ 2,5 %) qu'au nord (si le coût du travail n'est pas la variable essentielle de l'amélioration de la compétitivité, il faut en revanche intégrer que les évolutions différentes au sein de la zone euro sont bel et bien un élément de concurrence) ;
- au nord plus d'industries et d'activités exportatrices alors qu'au sud plus de services et d'activités localisées (bâtiment, services aux particuliers, tourisme) du fait notamment d'un effort de R&D plus faible, d'un niveau de formation et de qualification moins élevé.

La crise financière de 2008 a mis en évidence les conséquences de ces déséquilibres au sein de la zone euro, l'élément le plus visible étant la crise des dettes publiques qui s'est progressivement propagée, mettant sous tension la zone euro, avec le risque de son éclatement et par répercussion celui de porter un coup fatal au processus d'intégration européenne. Les conséquences d'un tel scénario seraient extrêmement lourdes pour l'Europe et pour la France en termes d'emploi et de pouvoir d'achat en particulier.

La nécessité d'une plus grande coordination des politiques budgétaires et économiques est devenue une évidence, elle est partagée par les gouvernements des Etats de la zone euro et de ceux qui aspirent à y entrer. Elles doivent viser à des démarches équilibrées et solidaires pour maîtriser les déficits publics et mettre un coup d'arrêt aux spéculations sur les dettes, soutenir une croissance durable, renforcer le socle social et la cohésion sociale. Tout cela est possible dans le cadre des coopérations renforcées prévues par le traité de Lisbonne. La plus grande solidarité entre les Etats de l'Union n'est possible que dans le cadre de règles communes à améliorer et qui doivent être strictement respectées par les Etats membres.

Sous la pression de la crise, l'Union européenne avance à petits pas dans cette direction (semestre européen, Fonds européen de stabilité financière...) mais en agissant, à chaque étape, tardivement et a minima. Sa démarche est déséquilibrée, très centrée sur la seule rigueur budgétaire, avec des processus dépossédant les citoyens et leurs représentants du débat. Le risque est grand, dans un contexte de replis nationaux, que les citoyens européens perçoivent l'Europe comme une des causes des politiques de rigueur qu'ils subissent, voire de la remise en cause de leurs acquis sociaux.

Des politiques économiques, sociales, budgétaires convergentes obligent à adapter le fonctionnement de l'Union européenne pour que les transferts de souveraineté ne soient pas perçus comme des abandons et pour que les citoyens se reconnaissent dans l'intérêt commun. Cela suppose aussi de donner aux partenaires sociaux au niveau européen et national une place qu'ils n'ont pas aujourd'hui.

L'Union européenne doit penser son avenir, son développement et ses rapports au monde extérieur. Paquet énergie climat, stratégie de Lisbonne, Europe 2020,... vont dans ce sens. Mais sans véritable dimension sociale autre que l'affirmation d'un besoin de flexibilité accru (alors que les mutations envisagées appellent un renforcement de la formation et des dispositifs d'accompagnement), sans moyens et sans dispositifs de mise en œuvre, ces politiques sont finalement peu opérantes.

3. La France confrontée à de graves déséquilibres.

Compétitivité: à la traîne

La France connaît une croissance molle, 1,8 % par an au cours des cinq dernières années avant la crise. Ces perspectives sont encore moins bonnes après la crise financière : le contexte d'une consolidation budgétaire importante et longue oblige à envisager comme très réaliste une croissance durablement faible. Ceci ne permet pas d'absorber les nouveaux entrants sur le marché du travail et maintient un taux de chômage élevé (entre 7 à 8% avant la crise, et probablement autour de 10% en 2012). La compétitivité s'est érodée progressivement : ainsi la part de marché de la France dans les exportations totales de la zone euro est passée de 15,8% en 2000 à 12,9% en 2011 tandis que la part des produits importés dans la demande intérieure est passée de 28% à 43% dans le même temps.

Cette perte de compétitivité résulte pour une grande part du retard en matière d'innovation et de recherche, en particulier par rapport à l'Allemagne. Par exemple, l'investissement en recherche et développement ne représente que 2,2% du PIB en France contre 2,8% en Allemagne ou plus de 3% dans les pays nordiques. Elle tient aussi à bien d'autres facteurs, notamment à l'organisation des entreprises (taille et développement des PME insuffisants, absence d'organisation en filières,...), à la mauvaise qualité du dialogue social.

Education et formation: peu performantes et inégalitaires

La France souffre d'un système d'éducation et de formation peu performant : il privilégie, dans ses objectifs et son organisation, la sélection des élites plutôt que l'acquisition d'un bon niveau de connaissances et de compétences pour tous les jeunes pendant la scolarité obligatoire ; les carrières professionnelles sont surdéterminées par le diplôme initial obtenu. Plus de 100 000 jeunes sortent chaque année sans diplôme du système éducatif (1 sur 6) et 40% d'entre eux n'ont pas trouvé d'emploi 3 ans plus tard. La formation permanente bénéficie très majoritairement aux salariés déjà les mieux formés et reste trop cloisonnée, trop ancrée sur l'adaptation au poste de travail au détriment de l'acquisition de compétences transverses.

Cette inadaptation est néfaste tant socialement que pour la compétitivité de l'économie.

Répartition des richesses dans l'entreprise : investissement sacrifié, écrasement de la hiérarchie salariale saupourlehautdel'échelle

La stabilité globale en France de la répartition de la valeur ajoutée entre la rémunération du travail et celle du capital masque deux modifications importantes de part et d'autre.

Côté capital, la part des dividendes versés aux actionnaires dans la valeur ajoutée a été multipliée par deux entre 2005 et 2010. Si l'investissement est resté stable, la contrepartie est une hausse de l'endettement des entreprises difficilement tenable à long terme (quand les taux remonteront). Cette tendance est soutenue par la déduction des intérêts d'emprunt de l'impôt sur les sociétés, dont le rendement a baissé pendant la crise. Au total on note une dégradation de la situation financière des entreprises ce qui est préoccupant pour l'avenir et rend plus difficile l'autofinancement des investissements (ce qui menace l'avenir de l'activité). Plus largement, l'utilisation des résultats des entreprises pour alimenter la rémunération du capital sous diverses formes (stock-options, rachats d'actions, dividendes,...) se fait au détriment de l'avenir de l'entreprise.

Côté salaires, on constate un accroissement des inégalités en haut de la distribution : les plus hauts salaires captent une part croissante de la part « travail » de la valeur ajoutée : de 1998 à 2006, tandis que le salaire réel moyen des 90% les moins bien payés n'a progressé que de 0,9%, les 10% des plus hauts salaires ont gagné 8,2% et en leur sein les 1% les plus élevés, 18,3% (hors gains de réalisation de stock-options).

Dans le même temps, le SMIC a évolué deux fois plus vite que la moyenne des salaires sur les dix dernières années. Ceci a conduit au tassement par le bas des grilles salariales. La question majeure quant au SMIC est la proportion de salariés concernés (10%) et surtout l'absence de perspective d'évolution pour une forte proportion d'entre eux (40% des salariés au SMIC ont plus de 5 ans d'ancienneté dans leur entreprise dont 20% plus de 10 ans).

Le salaire s'est vu aussi de plus en plus complété par des formes variables de rémunérations, diverses primes, bonus et épargne salariale qui peuvent contribuer à accroître substantiellement les revenus des salariés mais peuvent connaître des retournements quand la conjoncture est mauvaise. L'organisation nouvelle des entreprises, la segmentation de la production et la filialisation, ainsi que le développement de formes de rémunérations variables conduisent à une répartition inégale de la valeur ajoutée et à un déplacement du risque assumé du capital vers les salariés.

Revenus:redistributionsimportantesmaisinégalités etsituationsdepauvretéalarmantes

La mesure des inégalités de niveau de vie – avant et après impôts et prestations sociales – montre une position française plutôt stable sur les décennies précédentes et assez proche des pays nordiques, les moins inégalitaires. En effet les redistributions via les prestations sociales (31,3% du PIB) permettent aux 20% de la population adulte qui ont le revenu brut le plus bas de voir leur revenu disponible après impôt et prestations sociales augmenté de 47% alors que, dans le même temps, les 20% au revenu brut le plus élevé connaissent un revenu disponible amputé de 20%.

Mais cette vision globale masque la relégation en dehors de la cohésion sociale d'une partie de la population touchée par la grande pauvreté (le système de protection sociale répond mal à ces situations) et des inégalités importantes :

Une inégalité générationnelle au détriment des jeunes. Il y a quelques années la pauvreté était concentrée chez les personnes âgées, alors que de nombreux phénomènes cumulatifs conduisent à constater aujourd'hui un revenu disponible égal chez les inactifs et les actifs mais plus élevé chez les jeunes retraités que chez les jeunes. Entre 1996 et 2008, le revenu disponible moyen par ménage a crû de 6,9% dans la tranche d'âge 18-24 ans et de 11,2% chez les 25-34 ans contre 22,2% pour les 55-64 ans et 21% pour les 65-74 ans.

Les inégalités de niveau de vie s'accroissent ces dernières années sous l'effet de l'augmentation des revenus du patrimoine dont disposent les plus aisés.

Les inégalités de patrimoine se développent, contribuant à la reconstitution d'une société de rentiers synonyme d'une économie stagnante.

Le nombre de travailleurs pauvres a augmenté, du fait des carrières morcelées et du temps partiel contraint. Ce sont les femmes et les familles monoparentales qui sont principalement concernées. Si la proportion de familles vivant sous le seuil de pauvreté a diminué légèrement entre 1996 à 2008 (de 15,1% à 14,2%), il a fortement augmenté pour les familles monoparentales (de 24,4% à 30%).

Finances publiques: une maîtrise des déficits et de la dette indispensable

La situation budgétaire française est délicate. La dette publique est passée de 20% du PIB à plus de 80% sur les trente dernières années ; elle a explosé avec la crise financière. Le remboursement des intérêts d'emprunt représente presque autant que les recettes de l'impôt sur le revenu. Ceci est difficilement soutenable économiquement mais aussi d'un point de vue intergénérationnel.

Les dernières décennies ont été marquées par un recul du rendement et de la progressivité de l'impôt : globalement, les taxes proportionnelles ont augmenté alors que l'impôt sur le revenu a diminué, rendant au total la fiscalité moins redistributive. Les recettes de l'impôt sur le revenu sont restées stables à hauteur d'une cinquantaine de milliards d'euros sur les dix dernières années quand les recettes de la TVA sont passées de 138 à 171 milliards d'euros. De plus, l'ensemble des niches fiscales introduites au fil du temps a réduit le rendement de l'impôt sur le revenu et celui de l'impôt sur les sociétés.

L'organisation des collectivités publiques françaises qui multiplie niveaux de compétence et financements croisés est aussi un facteur de moindre efficacité, tant politique qu'économique et budgétaire, de la gestion publique.

Aujourd'hui, la question de la maîtrise des déficits et de la dette concerne à la fois les recettes et les dépenses. Elle est indispensable pour accroître les marges de manœuvre quant aux politiques publiques.

B. Repenser nos modes de développement.

La France connaît un chômage de masse depuis le milieu des années 70. C'est le résultat de choix implicites successifs qui ont conduit à gérer les conséquences sociales de la situation sans durablement s'attaquer à ses causes. Le chômage et la précarité, l'absence de perspectives pour les jeunes générations gangrènent la société française. La cohésion sociale en est altérée ce qui peut mettre en danger la démocratie.

La crise financière de 2007 et ses conséquences ont fait reculer encore les perspectives de reprise et alertent sur d'autres déséquilibres : commerce mondial, finances et épargne, taux de change, absence de régulation et de gouvernance...

La perspective économique, telle qu'elle est aujourd'hui tracée, ne permet pas de sortir de cette trajectoire en envisageant la croissance et la compétitivité sous le seul angle traditionnel du développement économique et industriel et de la réduction des coûts du travail. Une telle démarche risque au contraire de nous entraîner dans une forme de concurrence sans fin avec nos voisins (et, dans une certaine mesure, avec les émergents sans espoir de les rattraper) et de plonger ainsi la France dans une spirale d'appauvrissement.

La France a des handicaps : perte de compétitivité, déficiences de l'enseignement et de la formation, insuffisances de compétitivité et de croissance du tissu des PME, faiblesses du dialogue social,... Elle a aussi des atouts : démographie positive, infrastructures de qualité, filières de formation d'ingénieurs de très bon niveau, diversité et attractivité des territoires, modes de redistribution et systèmes sociaux protecteurs, même s'ils doivent être adaptés...

Retrouver des marges de manœuvre pour favoriser la croissance et se donner les moyens de réduire les déficits nécessite des réformes structurelles d'ampleur touchant aux politiques économiques, sociales, à la fiscalité, au marché du travail, à la formation... Les mutations majeures du tissu productif, des entreprises et plus globalement des modes de vie conduisent à une phase de transition où la sécurisation des parcours professionnels des salariés est de plus en plus vitale.

Tout ceci implique définition de priorités et arbitrages, notamment quant aux investissements productifs.

Au niveau national, ces réformes doivent être conduites dans le cadre d'un pacte, associant tous les acteurs, qui réponde aux défis d'aujourd'hui en assurant emploi, réduction des inégalités, et en redonnant sens au travail et au vivre ensemble.

Ces réformes et ces politiques doivent être conduites dans un cadre européen qui, seul, peut donner les atouts nécessaires : dimension démographique et économique permettant de peser dans le monde ; possibilité de conduire des politiques monétaire, budgétaire, fiscale et sociale démultipliant la capacité économique tout en réduisant les concurrences entre Etats au sein de l'Europe ; bon niveau pour promouvoir une régulation financière efficace... Politiques favorisant un nouveau mode de développement intégrant les enjeux du développement durable et visant le plein emploi.

L'Europe a des atouts : un potentiel industriel important (métallurgie, chimie, aéronautique et spatial...), des socles de politique communes (paquet énergie climat). Elle doit favoriser la recherche et l'innovation, définir un cadre favorable au développement de nouvelles filières, relever les défis du développement durable, se doter d'une fiscalité de l'épargne qui l'oriente vers les investissements productifs. Elle doit adapter sa politique de concurrence et de relations économiques avec le reste de

la planète à cette nouvelle donne (propriété intellectuelle, aides publiques, transfert de technologie, protections temporaires de filières innovantes liées aux contraintes et risques pris par celles ci...). Ses relations avec le reste du monde nécessitent aussi une politique d'immigration commune intégrant tant l'accueil et les droits des migrants sur son sol que les relations avec leurs pays d'origine et l'aide à leur développement. Des investissements communautaires (via des euro-bonds notamment), des co-investissements (public-privé, communautaires-nationaux) doivent permettre le développement de réseaux, d'infrastructures, de programmes d'efficacité énergétique.

Cela nécessite, pour devenir effectif, des transferts de souveraineté et l'observation stricte de règles communes, condition intangible de la solidarité.

La France doit pousser à cette politique dans le débat européen et inscrire sa propre politique nationale dans cette perspective.

1. Unnouveau modedédéveloppement...

Il est nécessaire de se donner une stratégie productive et une politique économique qui permettent de relever les défis de :

- la mutation écologique et environnementale,
- l'évolution technologique,
- la géolocalisation de l'activité économique,
- l'emploi et la production de richesses favorisant la qualité de la vie.

Il s'agit en un mot de mieux produire, mieux travailler, mieux consommer – en se fondant sur le principe « mieux vaut mieux que plus » – et finalement mieux vivre ensemble.

Cette stratégie est à inventer. Il ne s'agit pas de regarder en arrière, en semant l'illusion que de vieilles recettes telles que le protectionnisme ou le dirigisme de l'Etat seraient des scénarios d'avenir. Il faut créer les conditions et impulser de nouvelles dynamiques qui permettent de répondre aux nouveaux besoins, de capter les opportunités ouvertes par les nouvelles technologies...

Cette politique nationale trouvera son sens et son efficacité si elle s'inscrit dans une cohérence européenne et si elle est un moyen de dynamiser des politiques dans les territoires. Ceci conduit à repenser l'action publique (Europe, Etat, collectivités) et la place des acteurs socio-économiques.

2. ...quireposesurunenouvellepolitiqueéconomiqueetunestratégieindustrielle

La hauteur des défis à relever - en termes de compétitivité, croissance, emploi, développement durable,... - et l'incertitude sur la portée réelle des évolutions en cours nous conduisent - au moins à moyen terme dans une première phase de transition - à envisager des politiques aux effets complémentaires :

- développer une économie de la transition écologique ;
- soutenir les filières industrielles classiques (sans pour autant imaginer reconquérir toutes les parts de marché perdues) ;
- exploiter toutes les opportunités offertes par les nouvelles technologies et l'intégration croissante de l'industrie manufacturière et des services ; des gisements d'activités nouvelles et d'emplois peuvent être développés, au travers de la mise à disposition temporaire ou pérenne de biens et de services aux personnes, aux entreprises et aux collectivités. Les nouvelles technologies permettent d'envisager des évolutions rapides si elles sont bien

utilisées par les acteurs (réseaux intelligents, infrastructures pour la gestion des services à la personne par exemple,...).

Cette approche doit privilégier des axes sectoriels d'avenir tels que :

- l'innovation numérique (en privilégiant les usages innovant au tout infrastructure),
- les sciences du vivant et la santé,
- les nouveaux matériaux et leur mise en œuvre dans l'urbanisme et les transports,
- la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et l'économie circulaire (conception intégrée de la vie des produits de leur conception à leur recyclage).

Cela suppose aussi la mise en synergie des moyens : investissements d'avenir, pôles de compétitivité, recherche et innovation, éducation et formation, infrastructures matérielles et, de plus en plus, immatérielles. Les financements publics doivent être orientés vers les investissements nécessaires, la fiscalité et l'accès aux crédits bancaires doivent favoriser l'investissement des entreprises.

Cela appelle une fiscalité profondément rénovée, favorisant l'activité et taxant les situations de rente improductives.

3. ...et qu'il faut de la dimension sociale un élément de la performance du système productif

Dans cette société en mutation et cette économie en transition, les nouvelles activités feront appel à des compétences et des formations de haut niveau. Mais les nouvelles activités peuvent aussi conduire à accroître l'éclatement du salariat et à des garanties sociales très inégales. Pour assurer et renforcer la cohésion sociale il est donc indispensable :

- de favoriser l'emploi et de répondre aux besoins en termes de compétence et de mobilité professionnelle,
- de faire de la qualité de vie au travail une priorité de l'organisation du travail et de la vie économique afin que le travail soit source d'épanouissement et d'émancipation,
- de réformer le marché du travail de façon à favoriser les mobilités tout en sécurisant les parcours professionnels, et à prévenir les situations de précarité,
- de réduire les inégalités et refonder les solidarités.

Parallèlement doit être affirmée et reconnue la place des salariés et des autres parties prenantes dans le processus de production et la gouvernance des entreprises. Il s'agit à partir du travail et de l'implication des salariés dans l'entreprise, de développer un projet d'entreprise qui intègre dimensions sociale et économique sans subordonner l'une à l'autre. Le dialogue social dans l'entreprise doit permettre de déterminer à tous les niveaux des critères d'efficacité économiques, environnementaux et sociaux dont les salariés soient garants dans la mise en œuvre.

Plus largement, il faut, à tous les niveaux, renforcer le rôle et la place de la négociation collective. Il faut aussi en revisiter les modes d'organisation de façon à éviter qu'une partie des salariés, des entreprises, voire des secteurs entiers d'activités nouvelles, ne soient exclus des garanties sociales essentielles.

4. Une protection sociale et une action publique confortées par la maîtrise de leur financement

Des services publics efficaces et adaptés aux besoins et la pérennité d'une bonne protection sociale sont indispensables à la cohésion sociale et à la compétitivité. Confronté à des besoins qui ne sont plus ceux des origines dans une société qui a beaucoup changé ainsi qu'au défi de la maîtrise des dépenses publiques, notre système doit évoluer, en préservant et confortant ses principes

fondateurs. Les modes de financement de la protection sociale doivent rester assis sur des prélèvements affectés.

La réduction indispensable des déficits publics va se traduire par une maîtrise des dépenses et des efforts pour trouver de nouvelles recettes permettant de financer cette politique. Des redéploiements seront indispensables pour lutter plus efficacement contre la pauvreté et mieux sécuriser les parcours professionnels. Cela rend incontournable une réforme de la fiscalité qui la rende plus efficiente et plus équitable, en particulier par le retour à une progressivité plus forte de l'impôt.

5. Un rôle de l'action publique repensé

Le rôle de la puissance publique doit évoluer en conséquence autour de la triple dimension :

- de stratège en élaborant et proposant une vision à moyen et long terme des enjeux économiques et sociaux et de développement durable ;
- de facilitateur, davantage que d'opérateur, en posant le cadre et les moyens, y compris financiers, d'une politique nationale de développement économique et social intégrée dans une dimension européenne ;
- de régulateur, en contribuant à définir les règles du jeu et le cadre et en développant une politique d'évaluation.

6. L'engagement des acteurs, condition de la réussite

La méthode est pour nous essentielle, l'Etat doit en être le garant. La réussite de cette stratégie économique et sociale qui se traduira dans des réformes importantes à tenir dans la durée, suppose une implication et un engagement de tous les acteurs, politiques, économiques, sociaux. Pour rendre possible cet engagement, plusieurs conditions doivent être remplies :

la transparence et l'explicitation des enjeux pour les rendre accessibles aux citoyens et aux salariés ;

une visibilité et une stabilité des objectifs à moyen terme ;

un cadre réglementaire et fiscal stable après que les réformes nécessaires auront été conduites ;

la reconnaissance d'une place spécifique au dialogue social, aux partenaires sociaux et à la négociation collective, et l'engagement d'une réflexion Etat / partenaires sociaux pour envisager les outils permettant de maintenir des garanties sociales universelles ;

des procédures assurant l'indépendance de l'analyse prospective et des prévisions sur lesquelles sont fondées les décisions politiques en matière économique et budgétaire ;

le développement d'une culture de l'évaluation.